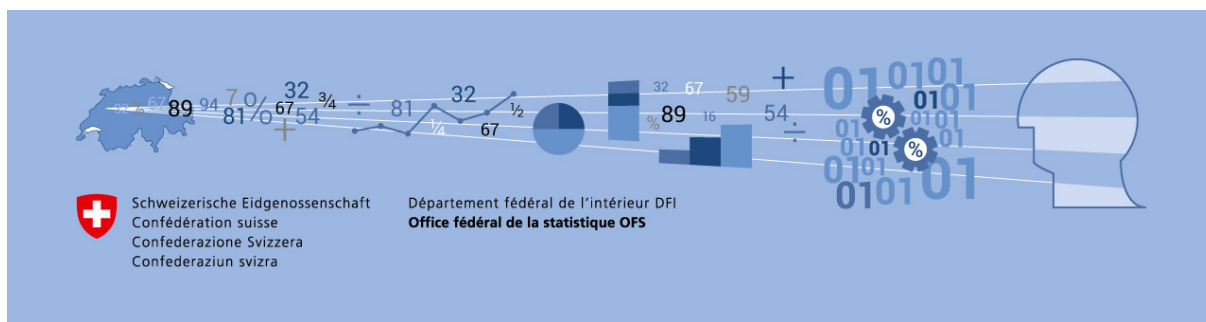




Communiqué de presse

Embargo: 21.5.2026, 8h30 / Mise à jour du 28 août 2026

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées:
heures de travail en 2025

Plus de 8 milliards d'heures travaillées en 2025

En 2025, 8,088 milliards d'heures ont été travaillées dans le cadre professionnel en Suisse, soit une baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. Entre 2020 et 2025, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps a augmenté pour s'établir à 40 heures et 3 minutes, sans toutefois retrouver son niveau d'avant la pandémie, selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Selon la statistique du volume du travail de l'OFS (SVOLTA), le nombre total d'heures travaillées par l'ensemble des personnes en emploi en Suisse a atteint 8,088 milliards en 2025, soit une baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte d'une progression du nombre d'emplois (+0,3%) et d'une baisse de la durée annuelle effective de travail par emploi (-0,6%).

Durée effective du travail sous le niveau d'avant la pandémie

Sur cinq ans, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps a augmenté de plus de deux heures pour s'établir à 40 heures et 3 minutes en 2025 en raison du niveau bas enregistré en 2020 lors de la pandémie de COVID-19. Elle est toutefois en baisse par rapport à 2019 (40 h et 54 min). Entre 2020 et 2025, les vacances des salariés à plein temps ont augmenté de 0,2 jour pour atteindre 5,2 semaines par an (15-19 ans: 5,5 semaines; 20-49 ans: 5,0; 50-64 ans: 5,6).

Hausse des absences pour raison de santé depuis la pandémie

Entre 2020 et 2025, le nombre annuel moyen de jours d'absences en raison de santé (maladie ou accident) n'a pas changé, soit 8,1 jours par emploi salarié à plein temps. Après une hausse en 2020 liée au COVID-19 (2019: 7,2 jours), le niveau est resté élevé. En 2025, les durées d'absences les plus faibles étaient relevées dans les branches «information et communication» (6,0 jours par an), «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (6,0) et «activités financières et d'assurance» (6,1), tandis que les plus longues s'observaient dans les branches «construction» (10,0) et «transports et entreposage» (9,7). S'agissant des professions, les valeurs les plus faibles s'observaient parmi les plus qualifiées (5,0 jours en 2025 chez les directeurs, cadres de direction et gérants et 5,9 jours dans les professions intellectuelles et scientifiques), les plus élevées étant relevées chez les conducteurs et assembleurs (12,2) et parmi les professions élémentaires (11,7).

Des comparaisons internationales aux résultats contrastés

À des fins de comparaisons internationales, les personnes absentes toute la semaine doivent être exclues. Ainsi calculée, la durée effective de travail des salariés à plein temps s'élevait en Suisse à

42 heures et 24 minutes en 2025, ce qui place le pays en tête des pays de l'UE/AELE (UE: 37h et 54 min). En tenant compte de l'ensemble des personnes en emploi, à savoir aussi de la part importante de temps partiel, la Suisse affichait, avec 35 heures et 14 minutes, une durée effective de travail proche de l'UE (35 h et 24 min). Enfin, si l'on ne devait répondre à la question « Où travaille-t-on le plus ? » qu'à l'aide d'un seul indicateur, il conviendrait de rapporter le volume total d'heures à la population de 15 ans et plus : la Suisse se situe alors, grâce à une forte participation au marché du travail, en 4^e position après l'Islande, Malte et Chypre (Suisse: 22 h et 34 min; UE: 19 h et 24 min).

Les données ont été rectifiées le 28 août. Après recalcul, le nombre total d'heures travaillées en 2025 s'établit à 8,088 milliards, soit une baisse de 0,4% par rapport à 2024. La durée annuelle effective du travail par emploi diminue de 0,6%. Les durées hebdomadaires ne sont pas affectées par cette correction. Le calcul initial faisait état d'un volume annuel de travail de 8,114 milliards d'heures.

Annexe méthodologique

Statistique du volume du travail (SVOLTA)

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale.

La SVOLTA prend donc en considération:

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale.

Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

Comparaison internationale des heures effectives de travail

Les données sur les comparaisons internationales sont publiées par Eurostat (état: avril 2026) et sont tirées des enquêtes sur les forces de travail (en Suisse: enquête suisse sur la population active). Il s'agit ici des heures effectives de travail directement relevées durant la semaine de référence. Les personnes qui ont déclaré ne pas avoir travaillé durant la semaine de référence sont exclues des calculs. Les résultats sont par conséquent différents de ceux tirés de la SVOLTA.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau International du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de

travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans et plus.

L'ESPA a été une enquête téléphonique de 1991 à 2020. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimode (enquête par Internet/par téléphone), où le relevé par Internet est privilégié.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

Renseignements

Rongfang Li, OFS, Section Travail et vie active,
tél.: +41 58 463 64 86, e-mail: Rongfang.Li@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0577

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, et le statut d'activité, 2020-2025

Concept intérieur ¹	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025 r	2020	2021	2022	2023	2024	2025 r
Sexe												
Hommes	4'671	4'777	4'842	4'903	4'883	4'854	1'612	1'644	1'637	1'621	1'608	1'597
Femmes	2'937	3'052	3'124	3'203	3'234	3'235	1'156	1'197	1'210	1'206	1'202	1'196
Nationalité												
Suisses	5'065	5'219	5'217	5'228	5'182	5'126	1'359	1'395	1'390	1'374	1'362	1'357
Etrangers	2'543	2'610	2'749	2'878	2'935	2'962	1'486	1'521	1'540	1'535	1'526	1'508
Statut d'activité												
Indépendants	600	594	579	574	541	516	1'438	1'437	1'359	1'349	1'315	1'275
Salariés propriétaires de leur entreprise	432	487	538	579	583	592	1'727	1'660	1'620	1'610	1'571	1'583
Collaborateurs familiaux	100	127	150	174	175	166	995	1'147	1'235	1'189	1'172	1'163
Salariés	6'200	6'337	6'419	6'513	6'560	6'538	1'388	1'430	1'445	1'434	1'427	1'419
Apprentis	275	283	279	266	258	275	1'362	1'372	1'280	1'271	1'295	1'288
Total	7'608	7'829	7'965	8'106	8'117	8'088	1'399	1'435	1'438	1'427	1'417	1'409
Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA												
¹ ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse												
r données rectifiées en août 2026												

T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps ¹, en heures par emploi, 2020-2025

Concept intérieur ²	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2020-2025
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41 h 50 min	41 h 49 min	41 h 43 min	41 h 44 min	41 h 46 min	41 h 42 min	-9 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	47 min	43 min	41 min	40 min	37 min	39 min	-8 min
- Durée hebdomadaire des absences	4 h 53 min	3 h 16 min	2 h 24 min	2 h 11 min	2 h 19 min	2 h 18 min	-155 min
= Durée hebdomadaire effective de travail ³	37 h 44 min	39 h 16 min	40 h	40 h 12 min	40 h 4 min	40 h 3 min	138 min
Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA							
¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.							
² ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse							
³ De légers écarts (de l'ordre d'une minute) peuvent apparaître entre les composantes et le total en raison des arrondis liés à la conversion des heures décimales en heures et minutes.							

T3 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps ¹ selon la section économique ², 2025

Concept intérieur ³	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences ⁴	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail ⁵
	en heures par emploi			
Section économique NOGA				
A Agriculture, sylviculture	46 h 43 min	2 h 41 min	22 min	44 h 23 min
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41 h 25 min	2 h 34 min	34 min	39 h 24 min
F Construction	41 h 53 min	2 h 37 min	29 min	39 h 45 min
G Commerce, réparation	41 h 47 min	2 h 23 min	35 min	40 h
H Transports et entreposage	41 h 49 min	2 h 23 min	25 min	39 h 51 min
I Hébergement et restauration	42 h 34 min	2 h 46 min	37 min	40 h 26 min
J Information et communication	41 h 10 min	1 h 37 min	44 min	40 h 17 min
K Activités financières et d'assurance	41 h 47 min	1 h 49 min	1 h 5 min	41 h 4 min
L/N Immobilier, activités administratives	41 h 41 min	2 h 27 min	33 min	39 h 47 min
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41 h 36 min	1 h 43 min	49 min	40 h 41 min
O Administration publique	41 h 54 min	1 h 57 min	23 min	40 h 20 min
Q Santé humaine et action sociale	41 h 58 min	2 h 41 min	29 min	39 h 47 min
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	41 h 32 min	2 h 16 min	31 min	39 h 48 min
A-T Total	41 h 42 min	2 h 18 min	39 min	40 h 3 min

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100% . Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.

² Les données pour la section économique « Enseignement » ne sont pas présentées dans ce tableau en raison de la difficulté du relevé des composantes du temps de travail. Elles sont cependant intégrées dans le total.

³ ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse

⁴ Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.

⁵ De légers écarts (de l'ordre d'une minute) peuvent apparaître entre les composantes et le total en raison des arrondis liés à la conversion des heures décimales en heures et minutes.

T4 Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE et AELE) ¹, en heures, 2025

	Salariés à plein temps	Personnes en emploi (y compris temps partiel et indépendants)	Population 15 ans et plus (y compris personnes sans activité professionnelle)
Suisse	42 h 24 min	35 h 14 min	22 h 34 min
UE	37 h 54 min	35 h 24 min	19 h 24 min
Belgique	36 h 18 min	33 h 47 min	17 h 44 min
Bulgarie	38 h 53 min	38 h 38 min	20 h 32 min
Tchéquie	38 h 15 min	37 h 8 min	22 h 1 min
Danemark	37 h 18 min	32 h 29 min	19 h 49 min
Allemagne	38 h 21 min	33 h 8 min	19 h 46 min
Estonie	38 h 9 min	35 h 32 min	21 h 50 min
Irlande	37 h 18 min	34 h 17 min	21 h 37 min
Grèce	38 h 44 min	39 h 33 min	19 h 4 min
Espagne	37 h 47 min	36 h 9 min	18 h 50 min
France	37 h 2 min	35 h 21 min	18 h 37 min
Croatie	37 h 59 min	37 h 29 min	19 h 17 min
Italie	37 h 32 min	35 h 59 min	16 h 51 min
Chypre	39 h 5 min	37 h 24 min	23 h 19 min
Lettonie	39 h 8 min	37 h 33 min	21 h 32 min
Lituanie	39 h 23 min	38 h 5 min	22 h 22 min
Luxembourg	37 h 54 min	35 h 21 min	20 h 35 min
Hongrie	38 h	37 h 6 min	21 h 49 min
Malte	38 h 38 min	37 h 12 min	24 h 20 min
Pays-Bas	36 h 24 min	30 h 18 min	20 h
Autriche	37 h 51 min	33 h 35 min	19 h 34 min
Pologne	39 h 3 min	38 h 29 min	21 h 38 min
Portugal	38 h 3 min	37 h 15 min	20 h 47 min
Roumanie	38 h 24 min	38 h 11 min	18 h 25 min
Slovénie	39 h 14 min	37 h 57 min	21 h 20 min
Slovaquie	37 h 45 min	37 h 23 min	21 h 38 min
Finlande	36 h 24 min	33 h 39 min	18 h 31 min
Suède	37 h 24 min	34 h 14 min	21 h 5 min
AELE			
Islande ²	38 h 15 min	35 h 15 min	25 h 55 min
Norvège	36 h 59 min	32 h 42 min	20 h 28 min

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

état au 02.04.2026

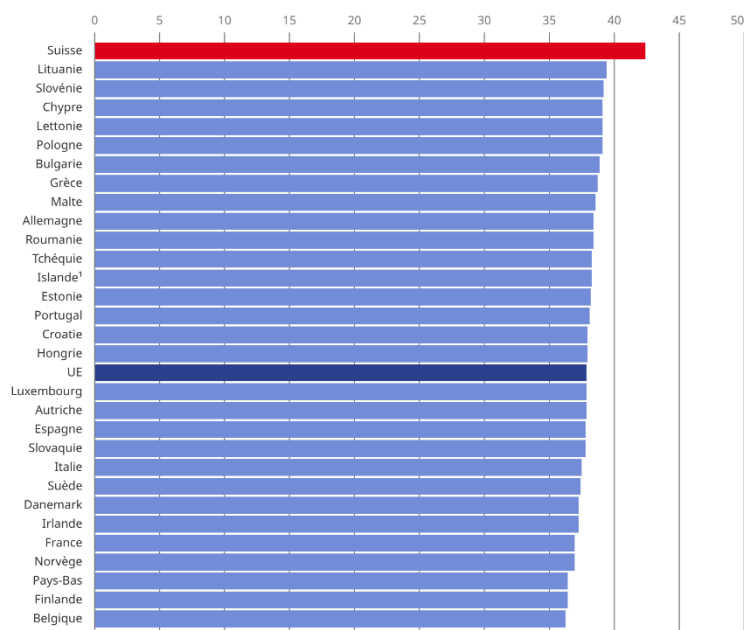
¹ Pour les comparaisons internationales, les heures de travail sont relevées selon une méthode légèrement différente à celle appliquée dans la statistique du volume du travail (cf. annexe méthodologique).

² données 2024

Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE et AELE), en 2025

Durée moyenne par salarié à plein temps

En heures



¹ données 2024

État des données: 21.05.2026

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

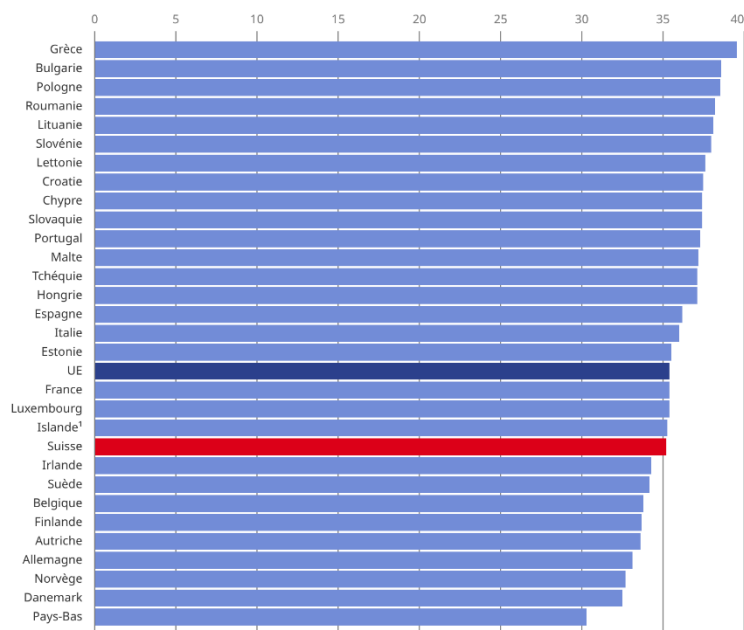
gr-f-03.02.03.01.02.01

© OFS 2026

Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE et AELE), en 2025

Durée moyenne par personne en emploi (y compris temps partiel et indépendants)

En heures



¹ données 2024

État des données: 21.05.2026

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

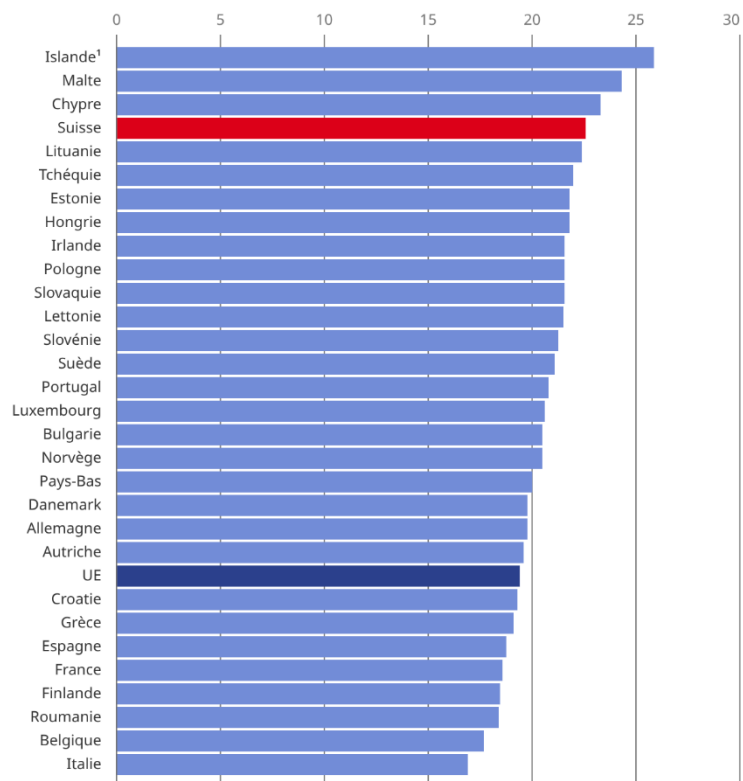
gr-f-03.02.03.01.02.02

© OFS 2026

Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE et AELE), en 2025

Durée moyenne par tête (population de 15 ans et plus)

En heures



¹ données 2024

État des données: 21.05.2026

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

gr-f-03.02.03.01.02.03

© OFS 2026